

3415/67

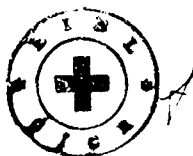
345.21/24-1

COMMISSION D'EXPERTS
POUR LA PROTECTION JURIDIQUE DES POPULATIONS CIVILES
ET DES VICTIMES DE LA GUERRE EN GENERAL CONTRE LES DANGERS
DE LA GUERRE AERIENNE ET L'EMPLOI DES ARMES AVEUGLES

Genève, 6-13 avril 1954

-.--.-.-.

Procès-verbaux sténographiques des séances



Séance du Mardi 6 avril 1954

10 heures

Annexe

COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Commission d'Experts pour la Protection Juridique des
Populations Civiles et des Victimes de la Guerre en
général contre les Dangers de la Guerre Aérienne et
l'Emploi des Armes Aveugles

Mardi 6 avril 1954, à 10 heures

Présents :

Major Richard R. BAXTER,
Judge Advocate General's Office
Département de l'Armée, Washington, D.C.

M. Maurice BOURQUIN
Professeur de droit à l'Université
de Genève et à l'Institut Universitaire
des Hautes Etudes internationales
Genève-Bruxelles.

M. Georges CAHEN-SALVADOR
Président de Section au Conseil
d'Etat
Paris.

M. Erik Johannes Sakari CASTREN
Professeur de droit à l'Université de
Helsinki.

Médecin-Général COSTEDOAT
Médecin-Général-Inspecteur
Conseiller technique du
Ministère de la Santé publique
Paris.

Docteur Juji ENOMOTO
Directeur exécutif de
l'Association japonaise de
droit international
Tokio.

Capitaine Cyril Bentham FALLS
Professeur à l'Université d'Oxford
Londres.

S.E. GUNDEVIA

Ambassadeur de l'Inde à Berne.

Médecin-Général Dr Radmilo JOVANOVIC
Belgrade

Commandant M.W. MOUTON

Capitaine de vaisseau de la Marine
Royale néerlandaise
Dr en Droit
Wassenaar

M. le Professeur Giorgio LA PIRA

Maire de Florence

ancien Sénateur

Florence

(Excusé à la première séance)

M. Hans RUMPF

Ancien Général-Major des Services

du feu en Allemagne

Elmshorn (République fédérale d'Allemagne)

Major Général Aug. E.D. TOBIESEN

Chef des Services de la

Défense civile

Oslo.

M. Masao TSUZUKI

Professeur émérite de l'Université

de Tokio

Tokio

M. Raymond YINGLING

Assistance du Conseiller juridique

du Département d'Etat

Washington, D.C.

Major R.J.E.M.van ZINNICQ BERGMANN

Maréchal de la Cour de

Sa Majesté la Reine Juliana

La Haye-Wassenaar

et les Membres et Collaborateurs du C.I.C.R.

M. Paul RUEGGER (discours - voir annexe) à réclamer au Secrétariat de la Présidence qui a pris le seul exemplaire corrigé.

M. Frédéric SIORDET (discours - voir annexe)

PROJET D'INTERVENTION DE M. SIORDET
SUR LES QUESTIONS ADMINISTRATIVES

1.

Je voudrais vous donner, tout d'abord, quelques précisions sur des questions administratives, puis j'en viendrai au programme même de cette séance.

*

*Examen M. Boissier**

*

En ce qui concerne le Secrétariat de la Commission, comme nous l'avons indiqué, le Comité s'en chargera et a demandé à ses collaborateurs du Service juridique d'assumer cette tâche. MM. les Experts pourront donc s'adresser notamment à M. Pilloud, ici présent, Chef du Service juridique, ou à M. Wilhelm, ici présent, ~~présent~~ *autour de la documentation qui va à l'étranger.*

*

*

*

Nous avons donc décidé, pour garder une image fidèle de nos délibérations, de prendre un procès-verbal sténographique de ces séances qui, ~~comme on vient de vous le dire,~~ *vu le caractère de cette réunion* sera destiné à notre usage purement interne et ne sera jamais publié, sauf avec votre accord ~~personnel~~. En outre, pour l'usage de la Commission et pour faciliter ses travaux, ainsi que, notamment, la tâche du rapporteur, nous avons prévu l'établissement, par des collaborateurs du Service juridique, de comptes rendus de chacune de nos séances. Ces comptes rendus vous seront remis, comme nous l'espérons, dans les 24 heures. Les Experts qui auraient des remarques à formuler à propos de ces comptes rendus, ou qui désireraient y voir apporter des corrections, sont priés de le signaler au Secrétariat de la Commission.

*

*

*

Nous avons pensé, également, que MM. les Experts auraient peut-être besoin de faire dactylographier ou d'écrire certains textes. Nous avons pris des dispositions à cet effet, et ceux qui voudraient bénéficier de ces facilités n'auront qu'à s'adresser au Secrétariat de la Commission qui se chargera de faire dactylographier leur texte, ou de leur procurer une sténographe.

*

*

*

M. le Président Ruegger a, comme vous le savez, souligné le caractère privé de notre réunion. Cependant, les personnalités éminentes que vous êtes ne sauraient, naturellement, même dans leurs déplacements privés, échapper à l'attention constante des journalistes. De plus, cette notion de réunion privée n'est presque plus, de nos jours, comprise - ce qui est malheureux - et les communiqués les plus invraisemblables, en particulier de la part de l'United Press, ont paru à son sujet. Nous-mêmes avons été pressés de questions.

Pour couper court à ces fausses nouvelles, nous nous demandons s'il n'y aurait pas intérêt à faire paraître sur l'objet de la réunion un bref communiqué, ce qui vous éviterait à vous-mêmes d'être assaillis individuellement par des journalistes. ~~C'est une question qui pourra être examinée et tranchée en séance plénière.~~

*

*

*

J'en viens maintenant au programme même de notre présente séance.

Il conviendra, tout d'abord, que la Commission se constitue, c'est à dire qu'elle désigne un Président et, éventuellement, un Vice-Président. Dans notre idée, le Vice-Président devrait être surtout un directeur des débats.

Il conviendrait aussi que la Commission désigne un rapporteur qui pourrait faire ressortir, dans une forme condensée, le résultat de ces délibérations; ce rapporteur, naturellement, trouvera auprès du personnel du Secrétariat toute l'aide nécessaire.

Je voudrais souligner tout de suite que, considérant qu'il est dans cette réunion, non pas un expert, mais un consultant ~~n'ayant dans le domaine à étudier aucune expérience particulière~~, le Comité se doit de ne pas accepter de poste de président ou de rapporteur. Nous tenons beaucoup à ce que la Commission se constitue d'une façon tout à fait autonome.

Pour faciliter ce travail de constitution, je propose qu'après l'interprétation de mon exposé ait lieu une brève interruption de séance d'un quart d'heure environ, au cours de laquelle des contacts officieux et préliminaires pourraient être établis entre les ~~membres~~^{experts}, en vue de la désignation du Président, du Vice-Président et du Rapporteur.

Puis, cette opération effectuée, le programme prévoit, comme deuxième point, la discussion et l'adoption de l'ordre du jour.

Cet ordre du jour également vous a été communiqué longuement à l'avance. Nous avons donc d'abord prévu un débat général sur le sens et l'objet de la recherche qui vous est proposée. Puis vient la recherche proprement dite des règles de fond applicables aux bombardements aériens. Ensuite, si vous en avez le temps, vous pourrez examiner les questions des infractions aux règles dégagées et, enfin, celles de la forme éventuelle à donner à ces règles à un stade ultérieur de leur élaboration.

Comme nous vous l'avons indiqué, l'ordre du jour proposé est purement provisoire. Il y a donc lieu, lors de la discussion

qui va s'engager, sur l'ordre du jour, que tous ceux d'entre vous qui auraient des suggestions ou des remarques à formuler, les présentent à ce moment-là. Nous pensons, en effet, que tout ce qui sera dit au sujet de l'ordre du jour sera utile au Président de ~~notre~~ ^{la} Commission pour établir le programme des ~~travaux~~ ^{travaux}, ~~vari, de cette dernière.~~

S'il nous reste encore un moment, peut-être désirerez-vous déjà entamer le débat général, mais nous pensons qu'il serait préférable de le réserver pour cet après-midi, d'autant plus qu'à l'issue de cette séance, une petite réception est organisée ici même.

Enfin, dernière question, la Commission aura également à fixer l'horaire de ses séances. Mais nous vous proposons qu'elles aient lieu en principe de 9 h $\frac{1}{2}$ à 12 h 30 le matin, et de 15 h. à 18 h. (éventuellement 18 h 30) l'après-midi, les séances étant coupées par une suspension d'un quart d'heure chaque fois. Bien entendu, des voitures du CICR seront à la disposition de MM. les Experts, pour se rendre de leur hôtel au CICR, et vice-versa.

Voilà, Messieurs, les quelques renseignements que je tenais à vous donner sur les questions administratives qui vous intéressent, et sur le programme de nos travaux, et maintenant, comme proposé, la séance sera ~~terminée~~ ^{suspendue} à l'issue de l'interprétation de ces quelques paroles.

ELECTION DU PRESIDENT

M. SIORDET : Je prie les membres de la Commission de bien vouloir présenter leurs propositions pour l'élection du président.

M. CAHEN-SALVADOR : Permettez-moi de me faire l'interprète de plusieurs membres de la Commission pour vous présenter une proposition. Il est certain que chacun d'entre nous serait qualifié pour assumer la présidence. Mais, pour certaines raisons d'ordre général ou personnel, une réunion comme celle-ci doit être présidée par une personnalité dégagée de préoccupations nationales ou individuelles. Il se trouve parmi nous quelqu'un qui, à mon avis, comme à celui de plusieurs de mes collègues, remplit cette condition : j'ai nommé M. Siordet.

Permettez-moi d'expliquer les raisons pour lesquelles j'avance cette proposition. Tout d'abord, la nomination de M. Siordet serait un hommage rendu à celui qui a pris l'initiative de nous réunir aujourd'hui, c'est à dire une personnalité bien connue dans le monde de la Croix-Rouge et qui s'est toujours consacrée à cette oeuvre. En outre, les commentaires que M. Siordet a faits tout récemment sur les questions que nous allons étudier constituent une très sérieuse raison de lui confier la direction de nos débats qui, je l'espère,

ne seront pas tumultueux comme c'est souvent le cas dans les conférences internationales où se heurtent des points de vues divergents et où il est nécessaire de parvenir à des décisions acceptées ~~à la plus large majorité possible.~~
à la plus large majorité possible.

Une autre raison explique notre choix. Quelle que soit la personnalité chargée de présider nos débats, elle risque, s'il s'agit d'un expert, de se trouver parfois embarrassée. En effet, bien que chacun d'entre nous ne doive exprimer ici que sa pensée - et les sentiments qui l'animent - il peut arriver que nous n'abordions pas ^{toutes} les questions que nous devons discuter d'une manière empreinte toujours d'une ~~neutralité~~ ^{neutralité} absolue. Cette réunion, que nous vous remercions d'avoir provoquée, peut amener des échanges de vues susceptibles d'influer sur les opinions que nous pouvons avoir des différents sujets.

La nomination de M. Siordet consacrerait la reconnaissance infinie que nous devons tous au Comité international pour l'effort magnifique qu'il a fait dans le passé et qu'il poursuit aujourd'hui, malgré les difficultés de l'heure présente, malgré l'existence des problèmes délicats qui se posent à notre époque et que nous entendons traiter sous le signe de la neutralité la plus absolue. Si un expert était chargé de présider nos débats, il pourrait éprouver quelque embarras à faire connaître son point de vue et il risquerait de ressentir une certaine gêne dans le cas - la seule possibilité qu'un tel cas puisse se produire est déjà une raison de ne pas s'arrêter à une décision de ce genre - où nos travaux connaîtraient une certaine publicité. En effet, les opinions exprimées ici

peuvent aller à l'encontre de certaines opinions officielles ayant cours dans son pays, et c'est à mon sens une raison de plus de ne pas choisir l'un d'entre nous pour présider nos débats.

L'élection de M. Siordet, tout en étant une preuve de notre reconnaissance et de notre admiration pour l'oeuvre du Comité international et pour la personne même de M. Siordet , serait en outre tout à l'avantage de nos travaux.

C'est la raison pour laquelle je me permets d'insister, malgré les réserves formulées par M. Siordet avant même que je fasse ma proposition, ~~insister~~ pour qu'il accepte une élection que j'espère unanime.

M. YINGLING : (interprétation de l'anglais) :

J'appuie très chaleureusement la proposition que vient de faire M. Cahen-Salvador qui a exprimé l'opinion de la plupart d'entre nous. Je m'associe par conséquent à lui pour prier M.Siordet de bien vouloir accepter la présidence.

M. BOURQUIN : Je m'associe à mes collègues pour prier M. Siordet d'accepter la proposition qui lui est faite.

M. MOUTON : (interprétation de l'anglais) :

J'estime que si M. Siordet acceptait cette proposition, nous gagnerions beaucoup de temps.

M. SIORDET : La proposition de M. Cahen-Salvador, appuyée par certains de ses collègues, me remplit de confusion. Nous n'avions nullement prévu d'assumer la présidence de cette Commission et cela pour d'excellentes raisons. Si nous avons pris l'initiative de prier les personnes ici présentes de se réunir aujourd'hui, c'est qu'en face des problèmes posés par la recherche des moyens propres à protéger les populations civiles contre les effets de la guerre, nous nous sentons bien peu de chose et nous avons besoin des conseils de ceux qui ont acquis une expérience dans ce domaine, plus particulièrement dans les pays qui ont cruellement souffert de la guerre. Les conseils qu'ils pourront nous apporter nous seront précieux. Nous nous considérons donc, au Comité international, comme les moins qualifiés pour diriger les débats qui vont avoir lieu, car nous sommes ici avant tout pour écouter.

Si la proposition a été faite de me confier la présidence, j'interprète cet honneur comme s'adressant non pas à ma personne mais au Comité international. Je considère donc que si le Président de notre Commission juridique, M. Boissier, avait été présent, ce serait à lui que votre proposition s'adresserait. Bien que j'aie encore l'espoir de vous voir choisir un président parmi vous, si vous estimez devoir maintenir la proposition qu'a présentée M. Cahen-Salvador, je ne pourrai l'accepter qu'en ma qualité ^{de membre} du Comité international de la Croix-Rouge. Par conséquent, lorsque M. Boissier sera présent, je dois réserver le droit du Comité de désigner un autre que moi pour assumer la présidence.

Je dois ajouter que je suis un très mauvais président , et je ne suis pas sûr que ma nomination soit de nature à vous faire gagner beaucoup de temps. Si cependant votre proposition est maintenue, je devrai faire appel à vous, en mon nom personnel et au nom de ceux de mes collègues qui pourraient être appelés à assumer la présidence , pour que vous nous apportiez toute l'aide possible dans la direction des débats. Ce n'est que dans cet esprit qu'il nous serait possible d'assumer cette tâche.

J'exprime donc encore une fois l'espoir que vous choisirez un président parmi vous, ce qui aurait l'avantage - qui n'est pas à dédaigner - de donner à nos réunions le caractère de discussions amicales et privées entre experts que nous désirions lui donner. Il me semble, par conséquent, que si vous choisissiez un président parmi vous, vos discussions n'en auraient que plus de poids.

W/RRB

M. CAHEN SALVADOR : Je veux me permettre de répondre d'un mot. En faisant cette proposition, il est bien entendu que nous ne voulons absolument pas vous gêner vous-même dans les rapports intérieurs qu'il peut y avoir au Comité. Notre choix, car je pense qu'il va être unanime - et je vous remercie à l'avance de l'accepter - notre choix va au Comité international, d'accord, je l'ai dit, mais aussi à votre personne. Si je pense traduire les préoccupations de nos collègues, il est entendu que nous ne pouvons pas voter et changer demain. Nous votons pour vous, étant entendu que vous vous réservez, pour des causes personnelles, la possibilité d'une substitution éventuelle. Mais, en ce moment, c'est vous que nous nommons, que nous allons nommer j'espère, et si vous avez parlé d'une réunion amicale qui doit conserver ce caractère puisque nous sommes entre personnes dont beaucoup se connaissent et qui s'estiment, je suis convaincu, et vous l'êtes aussi, que ce caractère amical ne sera, au contraire, qu'accru si c'est vous votre égide que nous travaillons.

Par conséquent, je demande à ce que vous soyez nommé en vous réservant cette possibilité, à titre tout à fait personnel, d'une substitution que nous ne refuserions pas si elle était nécessaire. (applaudissements).

M. SIORDET : Alors, Messieurs, si aucune autre proposition n'est faite, je crois que je me vois contraint, et pour vous gagner du temps, d'accepter dans les conditions que M. le Professeur et Président Cahen-Salvador a bien voulu exprimer et dont je le remercie beaucoup.

Je crains de m'être très mal préparé à exercer cette présidence, mais, enfin, comme cette réunion aura un caractère avant tout amical, et, comme l'a dit notre Président, nous sommes ici essentiellement entre hommes de bonne volonté, j'espère qu'il n'y aura pas trop de difficultés, et je ferai de mon mieux, aidé par M. Wilhelm et d'autres collaborateurs, ~~je ferai de mon mieux~~ pour que vous n'ayez pas à regretter votre choix. (applaudissements)

Maintenant, Messieurs, vous me permettrez ~~de vous en remercier~~ puisque vous avez bien voulu, de votre côté, insister pour que le Comité prenne la présidence de cette réunion, afin que vous désigniez un vice-président. Et je crois que par cette désignation vous montrerez ce lien amical qui va vous réunir, ce groupement d'experts, qui ne fait qu'un corps et qu'une âme dans la recherche que l'on peut faire pour soulager les populations civiles, et que nous n'aurons qu'à nous féliciter si vous voulez bien choisir parmi vous au moins un vice-président, puis ensuite un rapporteur.

M. YINGLING (interprétation) : Je voudrais proposer que le Président Bourquin soit le Vice-Président de cette Commission. Il a déjà ~~présidé~~ précédemment et avec éminence occupé le fauteuil présidentiel à diverses réunions auxquelles nous avons participé, et il connaît la plupart d'entre nous. Il est bilingue. Je crois qu'il ferait un Vice-Président idéal.

M. CAHEN SALVADOR : Je me permets d'approuver cette suggestion. Je ne vais pas reprendre la parole encore, mais je tiens beaucoup à ce que M. Bourquin soit auprès de vous.

M. BOURQUIN : M. le Président, je remercie d'abord M. Yingling de la proposition qu'il a faite et mes collègues de l'avoir appuyée. Mais, je vous avoue que j'ai un certain scrupule à l'accepter, parce que je ne suis pas certain de pouvoir assister régulièrement à nos réunions. J'espère le faire. Je ferai tout mon possible pour y assister pleinement, mais certaines circonstances font que peut-être je devrai m'absenter ^a un certain moment. Dans ces conditions, tout en appréciant à sa haute valeur la proposition qui a été faite, je me vois dans l'obligation de la décliner. Mais je me permettrai, puisque j'ai la parole, d'en profiter pour faire une proposition, et peut-être même une double proposition, puisqu'il y a en somme deux fonctions à remplir : celle de Vice-Président et celle de Rapporteur. Je suggère donc pour la Vice-Présidence, mon collègue, M. Castren qui est de l'Université d'Helsinki, et pour les fonctions de Rapporteur, M. le Commandant Mouton. Je n'ai pas besoin, je crois, de faire leur éloge, de dire leurs titres, nous les connaissons tous. Je me bornerai à rappeler le rôle que M. Mouton a joué à la Conférence diplomatique de 1949. Ceux d'entre nous qui ont participé à cette Conférence se rappellent les très grands services qu'il y a rendus, et je suis persuadé que nous aurons en lui un Rapporteur aussi parfait que le sera le Vice-Président Castren (applaudissements).

M. CASTREN : ^{vous} Je/remercie de la confiance qui m'a été témoignée en me désignant comme Vice-Président de cette Commission. Mais, je dois vous avouer que j'ai peur de ne pas pouvoir l'accepter.

Mes connaissances en français et en anglais ne sont pas suffisantes et il me paraît préférable de choisir une personnalité dont la langue maternelle soit ou le français ou l'anglais. Dans cette situation, je voudrais proposer M. Yingling.

M. YINGLING (interprétation) : Je suis très reconnaissant de la proposition qui vient d'être faite par M. le Professeur Castren. Cependant, je ne peux pas l'accepter, étant donné que je ne suis pas bi-lingue. Je suis, en effet, d'avis que le Président et le Vice-Président de cette Commission devraient être bi-lingues. Par conséquent, je me permettrai d'appuyer très chaleureusement la candidature de M. Bourquin et de M. Mouton, en qualité de Vice-Président et de Rapporteur.

M. MOUTON (interprétation) : je dois dire que je suis un peu pris de court par la proposition du Professeur Bourquin. Mais, tout d'abord, je veux exprimer mon regret du fait que lui-même ne veut pas accepter la Vice-Présidence. Je peux l'assurer que pour ma part je n'ai jamais eu un meilleur Président que lorsque, participant aux travaux de la Commission des prisonniers de guerre de la Conférence diplomatique de Genève, il l'a présidée, et je pourrai peut-être l'aider à surmonter ses doutes, en rappelant qu'un Vice-Président ne doit pas toujours être là et qu'il ne prend la place du Président que lorsque ce dernier ne peut pas lui-même présider.

En ce qui concerne la proposition de mon propre nom comme Rapporteur, je vous répète que je suis un peu pris de court, et je me demande si je suis très qualifié pour ce poste ?

Je proposerais, pour ma part, comme Rapporteur M. BAXTER qui est un expert en matière de droit international, dont je connais le nom d'après les diverses publications et périodiques de droit international, et qui, en cette qualité, serait, je crois, extrêmement compétent pour ce poste.

M. BAXTER (Interprétation) J'apprécie ce que vient de dire aimablement à mon égard M. Mouton. Cependant, en ma qualité de benjamin de cette assemblée, j'estime ne pas devoir accepter le poste qui m'est proposé. Je préférerais que l'on fît un autre choix, me bornant, pour ma part, à apporter ma contribution personnelle lorsque celle-ci pourra être utile.

En revanche, je tiens à appuyer chaleureusement la candidature de M. Mouton ; nous savons qu'il est un expert qualifié et le rôle éminent qu'il a joué lors de la Conférence diplomatique de 1949.

M. SIORDET : Je mets aux voix la proposition qui a été faite : nommer M. le Prof. Bourquin en qualité de Vice-Président, tout en lui laissant la faculté s'il y est empêché, ^{de ne pas} assister à telle ou telle de nos séances.

(Cette proposition est acceptée.)

Serait-il extraordinaire de désigner un second vice-président en la personne du Prof. Castren ? La tâche de votre président serait ainsi ~~réguinée~~ singulièrement facilitée et allégée.

(Cette proposition est acceptée).

Le Bureau de la réunion est donc ainsi constitué :

M. Siordet, président

1er Vice-Président : M. le Prof. Bourquin

2e Vice-Président : M. Castren

Rapporteur : M. Mouton (assisté de M. ^{Baxter} ~~Castren~~).

Une question se pose : celle de la presse. Désirez-vous que, dès maintenant et sans entrer dans le détail, un communiqué précise le but de notre réunion et indique les noms des experts. C'est à vous qu'appartient la décision, le CICR n'ayant rien voulu faire sans votre accord. Si vous répondez affirmativement à ma question, un projet de texte pourrait vous être soumis au début de la réunion de cet après-midi.

M. JOVANOVIC : Il semble qu'il ne faille pas se montrer trop discret vis à vis de la presse, mais lui faire des concessions et ceci pour deux raisons. D'une part, il n'y a rien de secret dans nos travaux et dans les conclusions qui en découleront. D'autre part, je crois que nous avons besoin de l'opinion publique pour nos discussions et nos conclusions. C'est la raison pour laquelle je considère que nous ne sommes pas obligés mais appelés à renseigner la presse. Il vaut mieux le faire volontairement que d'y être astreint.

M. CAHEN SALVADOR : Il s'agit là d'une question délicate et assez sérieuse pour chacun de nous. Ainsi que vient de le dire M. Jovanovic je crois qu'il est difficile de tenir cachée ou garder secrète une conférence qui, en somme, n'a pas de résolutions définitives à prendre. En conséquence, je crois qu'un court communiqué indiquant l'objet même de cette réunion nous libérera peut-être d'autres investigations que nous nous verrions forcés de décliner. Je me demande cependant s'il est utile de donner les noms des experts. Personnellement, je souhaite qu'il n'y ^{ait} aucune publicité sur les noms des experts réunis. Cela risquerait de gêner et de donner lieu à des interprétations erronées. De plus, nous pourrions prendre ici, très simplement,

23/30
~~53/40~~

I

~~BB~~

MGB

l'engagement - les uns vis-à-vis des autres - de ne rien ré-
véler aux journalistes ou à la presse en général. Nous serions
ainsi couverts et pourrions déclarer que nous regrettons beau-
coup, mais que nous ne pouvons rien dire.

M. FALLS - (interprétation)

Je connais votre presse et crois qu'il n'est ni possible ni désirable d'espérer que lorsqu'il y aura un communiqué officiel de presse nous serons par là absous de toutes relations et de tout lien avec les journalistes. Pour ma part, ayant été pendant des années correspondant général du "Times", je connais le correspondant actuel qui est ici. Il est un de mes amis et il m'a téléphoné hier soir pour me demander des renseignements. Je lui ai promis de le voir aujourd'hui. Que vais-je lui dire? Que tout est secret? ou peut-être lui indiquerai-je des tendances générales? J'aimerais beaucoup avoir une décision sur ce point et en tout cas des conseils, car je ne pense pas être le seul dans ce cas.

M. GUNDENIA - Je suis d'avis que la question qui vient d'être soulevée est extrêmement importante. Je ne crois pas qu'il nous sera possible de garder le secret absolu en ce qui concerne la présente réunion et je me demande si un secret aussi absolu est nécessaire, car après tout nous nous occupons d'un problème qui sera connu de l'opinion publique tôt ou tard. Il ne serait guère recommandable de faire le silence au sujet de ces questions qui seront certainement soumises à l'opinion publique et le succès de nos travaux dépendra en fin de compte de l'appui donné par l'opinion publique, non seulement ici mais dans le reste du monde.

M. YINGLING - Je crois que cette question est vraiment très grave et toute publicité donnée à nos travaux devrait venir du CICR ou bien des experts ^{sur} ~~de~~ l'ensemble ^{des travaux} de la Commission, mais pas de personnes individuelles car si individuellement les experts commencent à parler à la presse librement et en détail, des difficultés pourraient surgir et porter préjudice à tous nos efforts. Ceux qui seraient l'objet d'attaques de la part de journalistes pourraient ^{répondre} ~~dire~~ que pour le moment on ne peut rien dire, qu'il y aura un communiqué des experts sur l'ensemble des travaux de la Commission.

M. TSUZUKI - Pour ma part, j'ai été déjà l'objet d'attaques de la part de journalistes et j'en attends d'autres encore. S'il doit y avoir un communiqué officiel, il faudrait que ce soit le plus rapidement possible.

M. SIORDET - Comme on vous l'a dit ce matin, le Comité n'a rien voulu faire avant cette réunion pour que vous décidiez vous-mêmes cette question. Je pense, après vous avoir entendus, que la meilleure chose à faire serait de préparer pour le début de la séance de cet après-midi un projet de communiqué que vous pourrez discuter et qui pourra donner en même temps une base et une défense à ceux d'entre vous qui pourraient être assaillis par des journalistes. Que chacun d'entre vous, si tel est le cas, précise le caractère de cette réunion d'experts invités à titre personnel par le CICR, et disent qu'à ce premier stade rien ne peut encore être communiqué puisque la Commission est en train de discuter l'ordre du jour. Chaque jour nous pourrons discuter ce que nous pourrons dire. Pour aujourd'hui, le communiqué qui va être préparé servira de base et j'espère qu'il vous sera utile. Ce projet sera présenté au début de la séance cet après-midi, soit à 15 h. Si cela vous agrée, je vous remercie et déclare la séance levée.

Séance levée à 12h.25